

Au Conseil Communal de la Commune de
SERVION

Préavis municipal n° 08-2024

Concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 138'000.00 en vue de financer :

- Les frais d'étude de la réfection du chemin du Clos-Joli et de la route du Vieux-Collège (RC 630-IL-S en traversée de localité).**

Rapport de la Commission des Finances.

Madame la Présidente,
Madame et Messieurs les Municipaux
Mesdames et Messieurs,

Après avoir examiné attentivement le préavis municipal n° 08-2024 et analysé les éléments présentés, la commission des finances émet un avis favorable concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 138'000.00 pour financer les frais d'étude de la réfection du chemin du Clos-Joli et de la route du Vieux-Collège (RC 630).

Nous considérons que cette étude proposée permettra de déterminer précisément les travaux nécessaires pour prolonger la durée de vie de ces infrastructures.

L'investissement dans cette phase d'étude est essentiel pour bénéficier des subventions cantonales disponibles, dont la pérennité n'est pas garantie. Il permettra d'assurer un dimensionnement optimal des ouvrages en sous-sol et de préparer un projet de réfection qui pourra être quantifié avec précision.

Concernant le financement par prélèvement sur le fonds de réserve « investissements futurs », nous préconisons cependant :

- de ne pas dissoudre une provision en situation conjoncturelle favorable.
- d'inclure le montant de ce préavis dans la valeur total du projet, et l'amortir sur une durée de 30 ans comme le préconise déjà le nouveau règlement de la comptabilité des communes MCH2, et ainsi conserver une cohérence dans les méthodes d'amortissements, comme précédemment réalisé sur le préavis 01-2023 entre autre.

Conclusion :

En conclusion, la commission des finances recommande d'approuver le crédit d'investissement de CHF 138'000.00 TTC pour cette étude. Nous encourageons le Conseil communal à soutenir cette initiative, soit :

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre l'étude de réfection du chemin du Clos-Joli et de la route du Vieux-Collège,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 138'000.00,
- d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées

car jugé supportable par les finances de la commune.

Les membres de la Commission des Finances :

Président-rapporteur

Membre

Membre



Richard Sermier

Bernard Burri

Frédéric Maffei

Les Cullayes, le 24 septembre 2024